

Convention collective de travail des banques

Accord trouvé quant à la CCT des banques

Luxembourg, le 15 mai 2018 – Lors de l'assemblée des délégués du LCGB-SESF en date du 14 mai 2018, ces derniers ont validé l'accord de principe donné mercredi, le 9 mai 2018 entre l'ABBL et les syndicats du secteur financier concernant la nouvelle convention collective de travail du secteur banques (CCT).

Contacts : Patrick MICHELET, Secrétaire syndical
Tél. : +352 49 94 24-239
GSM : +352 691 733 028
E-mail: pmichelet@lrgb.lu

Gabriel DI LETIZIA, Président LCGB-SESF
GSM : +352 621 153 491